

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société.
Procès-verbal de la Séance du 9 Octobre 1927.
Procès-verbal de la Séance du 18 Décembre 1927.
Nécrologie. — M. Albert Baudou.
Le Mars de Saint-Brice (suite et fin).

Découvertes archéologiques à Lavan-
nes et Berru (Marne).
Ornementation fantaisiste sur argulines
gallo-romaines.
Les Casques de l'Epoque barbare et
leur répartition géographique en
Europe.
Bibliographie.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbal de la Séance du 9 Octobre 1927

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie le 9 octobre 1927, à 14 heures, à l'Ecole Professionnelle de Reims, sous la présidence de M. LOGEART.

Etaients présents : MM. DUPUIS, SAVY, BOSTEAUX-COUSIN, BELLEVOYE, BOUXIN, M^{me} et M^{lle} BALLOT-BEAUPRÉ, M. COURTY, M^{lle} COURTY, MM. COUVREUR-PÉRIN, CARDINAL, FINOT, M^{me} AMORETTI, M. et M^{me} GENET, MM. GOBENSÉ, GILLET, FERRAND, Docteur GUILLAUME, M^{lle} GILLET, MM. HU, ILGARD, JACTAT, LACROIX, LAIRE, LEMARTELEUR, M^{me} LEMARTELEUR, MM. MACK, MENÉ, MOUQUÔT, POUPHILE, POULAIN, POSTAT, RENARD.

S'étaient excusés : MM. MARCHANDEAU, député-maire de Reims, PETITFILS, député des Ardennes, le Marquis Joseph

DE BAYE, MENNECIER, conservateur du Musée, DENEUX, Robert JACTAT, BEAUSSERON, CHENET, SARAZIN, ROLAND et THIÉROT.

**

M. Logeart annonce le décès de notre collègue M. Ernst et présente les regrets de la Société. Il exprime ses vives condoléances à M. Dumas qui vient de perdre sa mère.

Le Comité propose à l'Assemblée de porter à 15 francs le montant de la cotisation annuelle à partir de 1928, en raison de l'augmentation considérable des frais d'impression du *Bulletin*.

Les membres présents adoptent et ratifient cette proposition par un vote à main levée.

**

Les travaux suivants déposés sur le bureau sont communiqués aux assistants :

Vestiges de paléolithique dans l'Argonne meusienne, par G. Chenet. (Extrait de la *Revue des Etudes anciennes, et archéologiques au Nord de la Meuse*, 1^{er} trimestre 1927).

Les ornements pénaannulaires creux de section triangulaire, par M. l'abbé Favret (Congrès des Sociétés Savantes, 1927).

Un alphabet gallo-romain sur vase de la seconde période céramique d'Argonne, dans un dépôt funéraire du IV^e siècle, par C. Chenet. (Extrait de la *Revue des Etudes anciennes*, n° 2, 1927).

Profil, plan, coupe d'un mortier en pierre trouvé à Aussonce, par M. G. Logeart.

**

Diverses brochures nous ont été adressées pour la bibliothèque de la Société.

La nécropole d'Ananino, Russie ; Fouilles de Kourganes au Kouban, Caucase (envoi de M. Joseph de Baye).

Coutume ou rite funéraire à Bavay (Nord) (envoi de M. Bernard Van de Velde).

Deux numéros de la *Revue des Musées* (9 et 10) 1927 (envoi de M. Aubert et de M. Chenet).

Plusieurs bulletins et études archéologiques, publiés en Allemagne 1926-1927 (envoi de M. le Docteur Mahr, conservateur du Musée Archéologique de Vienne, Autriche).

La Société adresse ses vifs remerciements aux généreux donateurs.

**

Lecture est donnée d'une lettre de M. Hugues Krafft, président de la Société des Amis du Vieux Reims, relative à la reconstruction de la Maison des Musiciens qui deviendra la Maison des Sociétés Savantes de la ville. Les assistants accueillent ce projet avec empressement et souhaitent que sa réalisation s'effectue bientôt.

**

Travaux lus en séance :

Découverte d'une sépulture gauloise marnienne à Lavan-nes, lieudit le Mont-Jouy (ou Jovis), par M. G. Jactat

Fours céramiques gallo-romains d'Argonne, par M. Chenet.

Un coucou gallo-romain d'Argonne, par M. Chenet.

Note sur le second âge du fer en Russie, par M. l'abbé Favret.

**

Présentations. — M. Hu présente un petit coup de poing chelléen, trois grattoirs, une flèche à tranchant transversal et une pointe de flèche, recueillis en surface à Villevenard, en septembre 1927, aux lieuxdits Les Hauts-de-Congy, Le Larry, Les Pâtis.

M. Lemarteleur montre une série de grattoirs et autres outils néolithiques trouvés à « Rouges-Maisons », près d'Épernay.

M. Lairé présente une pointe de flèche à ailerons trouvée dans le Pas-de-Calais.

M. Poulain présente un poinçon en os bien conservé, poli avec soin, trouvé dans les déblais, place du Parvis, Reims.

M. Courty fait circuler divers éclats de taille et de petits

outils lardenoisien recueillis aux alentours de la sablière de Berru qui avoisine le Sierdon.

M. Jactat présente le beau torques trouvé à Lavannes le 4 avril 1927. (Voir sa communication).

M. Bosteaux-Cousin présente divers objets recueillis au Mont-Jouy (Lavannes), provenant d'une sépulture à char découverte en avril. Il montre également un vase gaulois-marnien trouvé dans une sépulture d'homme (les Flogères) Berru, lequel porte d'intéressants motifs décoratifs en relief (segments d'ellipses plus ou moins ouvertes).

M. Lacroix présente plusieurs anneaux formés de deux minces lamelles de bronze enboîtées, à l'intérieur desquelles est une sorte de cire noirâtre. (Les Flogères, Berru).

M. Savy montre un beau bracelet en bronze avec décor en S, et un torques à tampons avec ornements en chevrons faits au poinçon, ces parures proviennent d'une tombe de femme découverte dans un jardin de Clairmarais, Reims.

M. Gobensé présente une belle monnaie d'or à l'effigie du célèbre conquérant Alexandre III dit le Grand, roi de Macédoine.

Dans le *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* de septembre 1911, *M. Bellevoye* donne les caractéristiques des médaillons romains, et le but de leur frappe, il fait remarquer que ces pièces sont toujours rares et signale les principaux exemplaires recueillis à Reims :

Gordien III, argent, ancienne collection Bosteaux-Paris ;
Commode, bronze, collection Bellevoye ;
Commode, bronze, ancien Musée Archéologique.

Comme suite à ce rapport, *M. Bellevoye* présente aujourd'hui un médaillon en bronze, à l'effigie de l'empereur romain Adrien, recueilli récemment à Reims, rue Noël.

M. Bellevoye montre aussi un Numérien (*M. Aurélius Numérianus*, fin du III^e siècle), recueilli au cours de travaux effectués rue Talleyrand.

Il présente divers fonds de vases en terre rouge avec marques de potier (CATOT, COMINCES), etc., trouvés rue Thiers et rue Noël ; un fragment de coupe en verre, un débris

de vase avec tête de lion (déversoir, trouvé rue Thiers) ; un fragment d'applique (ivoire), quelques épingles en os, des débris d'amphore, et communique la photographie de la tête d'un personnage antique, marbre appartenant à M^{me} de Guerne, provenant des environs de Soissons.

M. Poulain présente une monnaie byzantine, plusieurs monnaies romaines, diverses pièces anciennes provenant du Siam et une petite terre cuite de l'époque de Louis XIII.

**

Le Président remercie les nombreux collègues qui nous communiquent régulièrement leurs travaux et nous présentent le fruit de leurs recherches, puis déclare la séance levée.

L. LACROIX.

Procès-verbal de la Séance du 18 Décembre 1927

Le dimanche 18 décembre 1927, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie à l'École Professionnelle de Reims, sous la présidence de M. LOGEART.

Présents : MM. SAVY, vice-président ; BELLEVIGNE, BELLEVOYE, BOUXIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOSTEAUX-COUSIN, CARDINAL, COURTY, COULON, COUVREUR-PÉRIN, DROPSY, DOUBLET, FLEURY, FERRAND, GALLAS, GARDEZ, GENET, docteur GUILLAUME, M^{lle} GILLET, MM. GILLET, GOBENSÉ Lucien, GOBENSÉ Roger, HU, ILGARD, LACROIX, LAIRE, LEMARTELEUR, M^{me} LEMARTELEUR, M^{me} MORGEN, MM. MAGK, MENÉ, MOULIES, MOREAU, MOUQUOT, POULAIN, POUPHILE, RENARD, TRUGHON, THOMAS.

Excusés : MM. MARCHANDEAU, député-maire de Reims, Hugues KRAFFT, président de la Société des Amis du Vieux-Reims, PETITTELS, député des Ardennes, le Marquis Joseph DE BAYE, DUPUIS, ROLAND, RONNIN, CHENET, CARLIER, JACTAT Robert, Procureur, THOMAS René.

Le procès-verbal de la séance d'octobre est lu et adopté.

M. Albert Baudon est décédé à Paris le 8 décembre, le Président donne lecture de la notice nécrologique que M. Jules Carlier a consacrée à la mémoire de notre regretté collègue, dont les publications nombreuses, abondamment documentées sont si appréciées des érudits et des amateurs d'histoire de la Champagne et plus particulièrement du pays rethélois.

Sont proclamés membres de la Société :

MM. Baudron François, 33, rue des Fuseliers, Reims.

Piot André, 28, Chemin de Cormontreuil, Reims.

Thomas Georges, 27, rue Emile-Zola, Reims.

Baudoux André, 15, boulevard de Metz, Soissons.

Baudoux Jean, place de la République, Noyon (Oise).

Bibliographie. — Il est rendu compte que M. Georges Gouvy, chargé de cours public et libre d'archéologie préhistorique à l'Université de Nancy, membre de notre Société, vient de publier un important précis d'archéologie préhistorique sous le titre « Origine et Evolution de l'Homme », éditions Auguste Picard, Paris, 82, rue Bonaparte (VI^e). « Tenu au courant de toutes les découvertes réalisées depuis ces vingt dernières années, ce volume complète heureusement le manuel si estimé de Déchelette tout en répondant au désir souvent manifesté par le grand public de posséder un ouvrage de préhistoire de lecture simple et agréable » (1).

Informations. — Le soixante et unième Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des départements se tiendra à Lille, du 10 au 14 avril 1928. La circulaire-programme qui nous est parvenue à ce sujet est à la disposition des membres de la Société.

Communications. — Lecture est donnée d'un rapport de MM. Bosteaux frères et Lacroix sur leurs fouilles à Lavannes et Berru (époque gauloise marnienne).

Nous sommes informés des intéressantes trouvailles faites dans les foyers de Morains, par nos collègues MM. Coutier, Duval et Brisson. Il s'agit de l'exploration méthodique de vastes cavités ayant un diamètre considérable et une profondeur de 1 m. 50 environ. Dans la couche supérieure de terre noire ils ont trouvé des débris de poterie de l'âge du bronze

(1) Dans cet ordre d'idées, M. le Docteur Guillaume annonce à l'Assemblée qu'une réimpression du Manuel de Déchelette a été faite par la Librairie Auguste Picard (Paris VI^e, rue Bonaparte, 82).

et vers la base des cavités, des morceaux de vases néolithiques et quantités d'ossements (bœuf, porc, cheval, cervidés). D'après M. Roland qui a visité les belles collections de nos collègues, les pièces les plus intéressantes recueillies sont des bois de cervidés, des gaines de haches, des perçoirs en os et des grattoirs en silex d'assez forte taille. Sans aucun doute, nos collègues se trouvent en présence d'un très important atelier pour le débit et le travail des pièces servant à emmancher les haches et les autres outils, atelier d'où l'on exportait peut être très loin les produits travaillés.

Correspondance. — M. le docteur Louis Langlet remercie bien cordialement la Société Archéologique Champenoise, pour la notice nécrologique parue dans le *Bulletin* de Juin, au sujet du docteur Jean-Baptiste Langlet.

Présentations. — M. Gardez présente un instrument de type acheuléen en silex de meulière, trouvé dans la grèvière de Jonchery-sur-Vesle.

Il présente d'autre part un Echinide silicifié, (variété d'oursin de la craie blanche bien connue dans nos régions champenoises) dont le sommet et la partie inférieure sont garnis d'ébréchures dans lesquelles il voit des marques de percussion. Cet oursin aurait, selon lui, servi de percuteur-polissoir. Il a été trouvé dans les jardins de Fléchambault, par M. Pourny, horticulteur à Reims, qui en a fait don au Musée.

M. Courty présente une sorte de broyeur en grès recueilli rue de Tambour, portant deux cupules latérales. Don de cette pièce a été fait au Musée de Reims.

M. Lacroix présente un petit polissoir en silex provenant des couches supérieures de la sablière Valentin aux Mesneux, outil ayant passablement servi et dont la préhension en main droite est facilitée par une usure bien marquée des parties latérales.

M. Hu présente divers outils recueillis en surface à l'emplacement des ateliers néolithiques de Villevenard (Le Larry, Les Pâtis, recherches août-septembre 1927) :

Un percuteur double bien caractérisé ; une pièce en silex finement retouchée sur l'un des bords, devant avoir servi de

scie ; une lame en silex avec forte patine blanche ; un grattoir ; une pièce assez grossièrement travaillée (grattoir convexe d'un côté, concave de l'autre).

Il montre encore une pierre triangulaire en calcaire grossier, perforée en vue de la suspension, trouvée à Courjeonnel.

M. Bosteaux-Cousin présente un carton portant quelques pièces intéressantes trouvées au Mont-Sapinois, commune d'Heutrégiville et au Mont-Bury, terroir de Lavannes :

Un torques en torsade ; une bague et un bracelet formés d'un fil de bronze ; un bracelet à tige aplatie ; une fibule à appendice caudal relevé, à quatre spires.

M. Lacroix présente un vase gaulois marnien avec décor original en relief, découvert en octobre, dans une sépulture de guerrier à Berru, lieudit Les Flogères. La description de cette pièce de choix sera donnée ultérieurement.

Un petit vase avec pied, en poterie rouge est présenté par M. Bosteaux-Cousin, origine : sépulture du Mont-Sapinois.

M. Bosteaux montre enfin un fragment de tête de personnage religieux du XIII^e siècle, pièce taillée dans le calcaire grossier, trouvée à Caurel au cours des travaux de reconstruction, dont les caractères principaux (front ridé, nez fortement busqué, cheveux bouclés au bas de la nuque, physionomie sévère) sont insuffisants pour une identification précise.

GLOZEL

Pour la première fois, l'énigme de Glozel figure à l'ordre du jour de nos séances.

Lecture est donnée par le secrétaire :

1° D'un article de M. l'abbé Moreux dans lequel le savant astronome présente habilement la question à ses lecteurs, en évitant toutefois de préciser son opinion ;

2° De la réponse de M. l'abbé Favret faite à une demande de renseignements. Le distingué secrétaire de la Commission Internationale nommée pour étudier le gisement de Glozel, nous informe qu'étant engagé au secret absolu, il lui est impossible de nous confier ses impressions (14 nov. 1927) ;

3° D'une lettre de M. Chenet dans laquelle il nous prie de

ne rien croire des conclusions des journaux, relatives à l'enquête de Glozel. Ils se sont hâtés de conclure suivant leur idée propre sans que qui que se soit de la Commission ait laissé voir son opinion dans un sens ou dans l'autre (11 oct. 1927) ;

4° Du compte rendu d'une séance récente de l'Académie des sciences. Au cours de cette réunion, M. Charles Depéret, doyen de la Faculté des sciences de Lyon, affirme de nouveau que l'authenticité du gisement de Glozel, d'âge néolithique, lui paraît indiscutable.

**

M. Gardez ne croit pas en l'authenticité de Glozel. Son opinion repose sur le rapport publié par M. Vayson de Pradenne dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, de septembre 1927.

M. Gillet exprime l'avis que les objets de Glozel sont falsifiés et donne lecture des conclusions du rapport de M. Vayson de Pradenne.

En face de la division des archéologues et savants en deux camps hostiles, M. Lacroix pense qu'il est indispensable de posséder les conclusions de la Commission d'enquête avant de prendre définitivement position contre Glozel, il faudra de plus continuer à suivre la discussion contradictoire des faits jusqu'à complet éclaircissement de la question et connaissance entière de la vérité.

M. Bouxin demande des précisions sur un glissement possible de terrains ayant pu aboutir à un transfert d'objets d'âge différents dans le gisement exploré.

L'article de M. Henry de Varigny consacré au développement de cette hypothèse est lu par le secrétaire.

M. Depéret a du reste écarté cette manière de voir, comme étant contraire au mode de formation géologique de la couche archéologique de Glozel.

M. Logeart conclut en disant que le moment de prendre position définitive en cette affaire n'est pas encore opportun, et il déclare la séance levée, après avoir remercié les membres présents de leur assiduité à nos réunions.

NECROLOGIE

Monsieur Albert BAUDON

Nous avons perdu le 18 décembre 1928, M. Albert Baudon, publiciste, qui fut l'un de nos meilleurs collègues, autrefois bien connu à Reims, alors qu'il était attaché à l'imprimerie Matot.

M. Albert Baudon est né à Rethel, le 11 décembre 1871, il est décédé à Paris, où il s'était fixé depuis la guerre.

C'est au Collège Notre-Dame de Rethel qu'il fit de bonnes études ; il s'adonna de bonne heure à l'histoire locale, compulsant les archives de sa ville natale d'où il a extrait quantités de documents dont les copies sont très précieuses aujourd'hui, puisque les originaux furent détruits dans l'incendie de la ville (1^{er} septembre 1914).

Chaque année, depuis 1896, il collaborait pour une large part à la publication de l'*Almanach Matot-Braine*, en rédigeait les nécrologies, et faisait connaître avec son ami M. Pellet, les curiosités des vallées de l'Aisne, de la Retourne, des environs de Wassigny, etc., etc., avec d'abondantes illustrations, documents épigraphiques, héraldiques et généalogiques.

Il serait trop long de citer ici les centaines d'articles historiques qu'il publia dans la *Revue Historique Ardennaise*, la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, la *Revue de Champagne*, l'*Annuaire Rethélois*, etc., etc.

Il avait fondé en 1907, les petites, mais intéressantes *Annales Rethéloises* et publié le Livre de Raison de Durand, les Cloches du canton de Novion-Porcien, il collabora à bien d'autres travaux avec M. Jadart, son distingué compatriote.

Les recherches archéologiques l'intéressaient, il faisait partie de notre Société depuis sa fondation.

Albert Baudon était membre de l'Académie de Reims depuis 1902, il a formé une bibliothèque riche de documents, gravures anciennes et ouvrages, concernant surtout le Rethélois ; il laisse le souvenir d'un travailleur modeste, consciencieux et fécond, trop tôt disparu.

Jules CARLIER.

Le Mars de Saint-Brice (Suite..... et fin)

Ayant eu l'occasion en 1924 d'offrir pour les archives de notre Société, une notice et un dessin de G. Jacob-Kolb sur le Mars trouvé en 1806 au moulin de l'Archevêque (Saint-Brice-Courcelles), j'avais en vain tenté de connaître le sort de cette pièce magnifique (*Bulletin*, 1924, p. 88-92).

Dans le *Bulletin* de 1925, notre collègue M. Emile Schmit, publiait quelques lignes sur le *petit chef-d'œuvre* et déclarait en terminant : « ...l'œuvre d'art fut perdue pour la France ».

Je tiens à rassurer M. Schmit et tous nos collègues ; au cours d'une récente visite de quelques minutes au Musée de Reims, notre ami Gardéz me fit remarquer en passant, qu'il avait placé, en raison de l'égale valeur artistique des sujets représentés, le dessin du Mars de Saint-Brice à côté d'une photographie du « Mars de Reims » du Louvre. Bien que le dessin fut à échelle réduite et pris sous un aspect différent de celui de la photographie, je vis bien qu'il s'agissait d'un seul et même objet, mais ne voulant pas me fier à une aussi rapide comparaison, je tins à soumettre le cas à mon éminent collègue de la *Revue des Musées*, M. Etienne Michon, conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre et lui adressai le *Bulletin* de 1924 contenant le dessin de Jacob-Kolb.

Voici la réponse de M. Michon :

« Le bronze qui vous intéresse est en effet conservé au Louvre dans notre salle des bronzes, où il est exposé depuis plus de quarante ans en bonne place, ayant été acquis en 1885 de la collection Gréau. Sa provenance rémoise n'était pas ignorée de nous, mais non pas avec la même précision topographique qu'apporte la note de M. Jacob-Kolb et je vous suis obligé de m'avoir communiqué celle-ci ».

Puisqu'il est maintenant connu de « provenance rémoise », laissons-la donc, si l'on veut, à notre bronze, mais disons maintenant : Mars de Reims (Saint-Brice) ou (Moulin de l'Archevêque) et souhaitons que quelque mécène rémois en fasse exécuter une bonne *galvano* pour le Musée où il fera le digne pendant au splendide Bacchus récemment découvert.

Le Claux, 1927.

G. CHENET.

Découvertes archéologiques à Lavannes et Berru (Marne)

Cimetière du Mont-Jouy (Lavannes)

Fouille du 10 avril 1927

MM. Bosteaux frères découvrent une sépulture orientée nord-est sud-ouest ayant 1 m. 70 de long, 0 m. 60 de large et 0 m. 20 de profondeur (cette faible profondeur est due au ravinement des terres). Au côté droit du squelette étaient deux vases brisés.

A 50 mètres au sud, ils découvrent une tombe à char, étant donné la faible profondeur de la fosse, les objets déposés et les cercles des roues ont dû être exhumés par les labours. Dans les cuvettes taillées pour les roues, deux fragments de cercle et deux frettes sont retirées. A la tête du guerrier était une grosse fibule en fer, à gauche du crâne, deux fers de lance, trois vases et deux assiettes, à droite, une petite coupe. Sur le côté droit du squelette furent trouvés un couteau dans son fourreau (0 m. 45), puis un verre à boire et deux vases brisés. Longueur de la tombe, 2 mètres ; largeur 1 m. 90 ; profondeur actuelle, 0 m. 20.

Cimetière des Flogères (Berru)

Fouille du 2 octobre 1927

A la suite de nombreux sondages, M. Bosteaux-Cousin retrouve une tombe de guerrier ayant 1 m. 80 de long, 0 m. 70 de large et 0 m. 40 de profondeur, orientée est-ouest et située au nord-est du cimetière. Le squelette intact avait près de la tête un vase en terre noire très curieux par son décor original, au côté droit était une épée effilée, longue de 0 m. 65, large de 0 m. 05 près de la soie, à la poignée se trouvait un anneau de bronze. Au pied du squelette et à droite étaient deux vases complètement brisés. Les objets ont été présentés à la séance d'octobre.

Fouille du 16 octobre

M. Lacroix découvre une sépulture d'homme au nord-ouest du cimetière, il recueille : un couteau au pied de la tombe, puis trois vases le long du bras droit et contre la paroi de craie.

Le premier vase, en terre grisâtre, à large col, revêtu à sa partie centrale d'une couche de peinture rouge-violette, paraît se rattacher à une série typique assez rare en Champagne car cette forme ne figure ni sur le Manuel de Déchelette ni sur l'Album Morel.

Le second, de forme plus élégante, dénote comme le vase précédent, une grande habileté dans la façon et de plus une excellente cuisson. Il est en partie recouvert d'un engobe rouge-brun orné de motifs en spirale peints en noir mais actuellement effacés presque totalement. Hauteur : 24 cm., diamètre du col : 9 cm. 1/2, forme générale rappelant celle de la toupie, pâte rougeâtre.

Le troisième vase est en terre noire, on le trouve souvent dans nos régions (pommiforme).

Quelques parties du squelette : os des jambes, des bras, colonne vertébrale étaient en place, le reste avait disparu. Profondeur de la sépulture 0 m. 70, longueur 1 m. 80, largeur 0 m. 80, orientation normale, angles de la tombe arrondis, très peu de terre noire.

Fouille du 20 Octobre

M. Bosteaux-Cousin explore une sépulture de guerrier toute proche de celle qu'il avait fouillée le 2 octobre. Il recueille une épée dans son fourreau au côté droit du squelette, puis un anneau de bronze et au pied de la tombe trois vases brisés par le poids des terres.

M. Lacroix découvre une sépulture de guerrier au nord-est du cimetière — tombe violée — ossements presque disparus entièrement, à la tête un fer de lance, à droite contre la paroi une épée dans son fourreau (long. de la lame, 0 m. 58), un anneau de suspension en bronze. Au pied et à gauche contre la paroi un vase brisé, en poterie noire, au milieu un second vase intact avec quelques dessins en creux près du col, au pied et à droite un vase très original, pâte noir d'ébène,

lustreé dans le voisinage du col, facture soignée bien qu'il n'y ait pas symétrie absolue des formes, la panse ovoïde est revêtue d'ornements en relief obtenus par le modelage. Motifs décoratifs paraissant empruntés au style géométrique. Haut. 0 m. 24, diam. de l'ouverture, 0 m. 18, 7 ^m/_m 1/2.

Orientation de la sépulture, sud-ouest nord-est.

Longueur 1 m. 80, larg. 0 m. 80, prof. 0 m. 80

Fouille du 23 Octobre 1927

M. Bosteaux-Cousin explore la tombe d'un guerrier orientée nord-sud, la tête au nord, à droite du crâne un grand vase brisé et un verre à boire, à gauche deux lances dont une de grande dimension, en feuille de laurier, longueur de la fosse, 2 m. 30, largeur, 0 m. 50, profondeur, 0 m. 60.

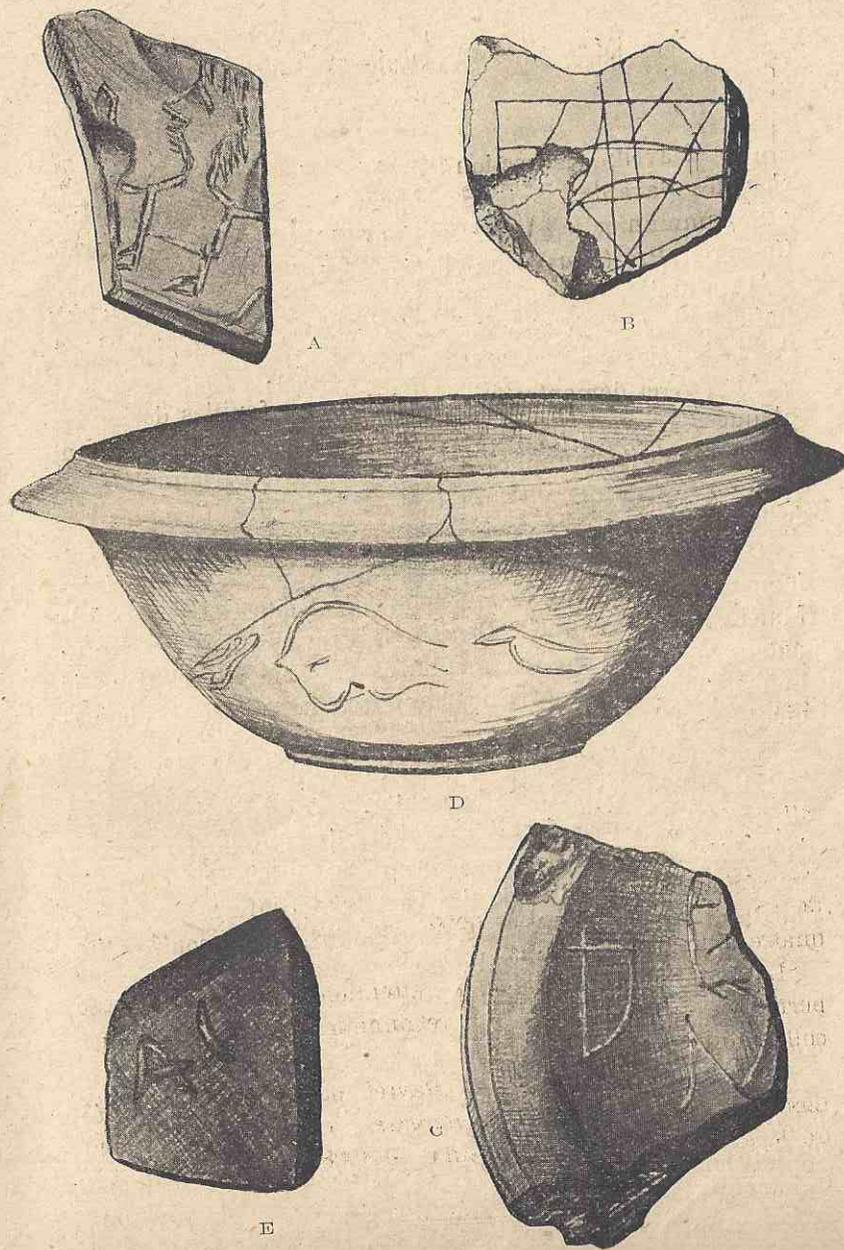
Ornementation fantaisiste sur figulines gallo-romaines

D'après mes propres constatations il est bon d'examiner, avant de les rejeter, les fragments de poterie lisse, disséminés dans les fouilles, sur lesquels existent parfois, soit des sigles, soit des dessins gravés à la pointe, lorsque ces tessons sont dégagés de toute adhérence étrangère ou terreuse qui les recouvre.

Communs à toutes les époques, ces graffites d'un genre spécial et ces essais grossiers de reproductions incuses sur matière dure, sembleraient avoir été ébauchés par des enfants bien que, malgré leur imperfection et la gaucherie d'exécution, celles-ci n'excluent pas les adultes de s'être livrés à un passe-temps iconographique où, pour cause, l'art fait trop souvent défaut.

Ci-contre cinq spécimens d'enjolivements occasionnels sur parois et fond de vases.

L. MAUGET.



Légende de la planche. — A. B. (G^r N^o 116). C. 1/2 grandeur, Argers. D. 1/2 grandeur. E. (G^r N^o 116). Houis près de Sainte-Ménéould.

NOTA. — Voir aussi le sarcophage barbare de Blalée (Meuse), déposé à Nancy, au Musée Lorrain.

Les Bijoux de Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne)

Le 22 avril, à la section d'archéologie du 60^e Congrès des Sociétés Savantes, à la Sorbonne, M. l'abbé Favret a fait une communication sur les bijoux découverts à Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne) en février 1925.

Une note, malheureusement trop rapide, de M. l'abbé Lallement, propriétaire de ces objets, les avait signalés à l'attention des archéologues dès mars 1925.

M. Favret démontre que ces bijoux en feuilles de bronze plaquées or sont identiques à ce que les anglais appellent « ornements pénnulaires creux de section triangulaire », dont on trouve une cinquantaine d'exemplaires dans les Iles britanniques.

Une large enquête montre que ces anneaux étaient totalement inconnus sur le continent avant que ceux de Saint-Martin fussent signalés. Depuis on a pu en identifier quatre autres, complets ou fragmentaires en Charente et dans le Loir-et-Cher. Leur origine anglaise, irlandaise probablement, paraît certaine.

Leur destination reste hypothétique.

Suivant M. Favret, les exemplaires français doivent être attribués aux toutes dernières années de l'âge du bronze ou, de préférence peut-être, aux premières années de l'âge du fer. Cela ressort de l'étude des vases qui renfermaient ceux de Saint-Martin et des dépôts où furent rencontrés les quatre autres exemplaires.

Le fait de les signaler à l'attention des archéologues, permettra probablement d'en reconnaître d'autres dans les collections.

La communication de M. Favret paraîtra cette année même dans la *Revue Archéologique* ; le B. A. en donnera un large résumé dans le volume de 1928.

Les Casques de l'Époque barbare

et leur répartition géographique en Europe

Notre confrère le baron Alfred de Loë, associé correspondant étranger de notre Compagnie et conservateur aux Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles, a bien voulu m'adresser, pour vous la communiquer, la photographie d'un casque provenant de la nécropole franke de Trivières (Hainaut), d'où il l'a retiré l'an dernier.

Cette nécropole, en effet, est incontestablement franke, ce que prouve le mobilier funéraire de la tombe pratiquée en terre libre, sans aucune trace de cercueil, où ce casque a été découvert. Il était placé à côté de la tête du défunt, à sa droite, sur l'épaule. Le tombeau renfermait en outre une épée, un anjon, une framée et une francisque du type mérovingien, ainsi qu'un couteau de faible dimension, une boucle de ceinture d'une extrême simplicité, en bronze ou en potin, et un petit vase en terre.

Cette découverte présente un intérêt tout particulier ; car, jusqu'à ce jour, l'on n'avait pas encore rencontré de casque dans les innombrables sépultures frankes qui ont été explorées en Belgique. Aussi peut-on dire, sans exagération, que la trouvaille qui a eu lieu à Trivières fait époque dans les recherches effectuées en Belgique sur l'art des temps barbares. Et même, elle a une importance archéologique plus considérable, à cause de l'absence presque générale de casques dans les sépultures des autres régions attribuables aux Franks.

Le casque de Trivières est une arme purement défensive où rien n'a été accordé à l'ornementation. Il est donc, au point de vue de la décoration, différent de ceux dont nous dresserons la liste ci-après et qui proviennent de contrées comparativement plus méridionales. La calotte de ce casque, en quelque sorte calquée sur la forme de la tête, est moins élevée, moins conique que celle des casques antérieurement découverts plus au sud. Cependant, malgré ces différences dans la forme de la bombe et l'absence d'ornementation,

j'estime qu'il est de la même famille que les autres casques de l'époque barbare et qu'il révèle la même technique, mais plus grossière, plus fruste. Quant aux trous qui existent de chaque côté, au bas du bandeau placé à la base de la calotte, ils ne peuvent qu'avoir servi à adapter des jugulaires à cette coiffure de guerre (fig. 1).

La conclusion à tirer de la rareté des casques dans les

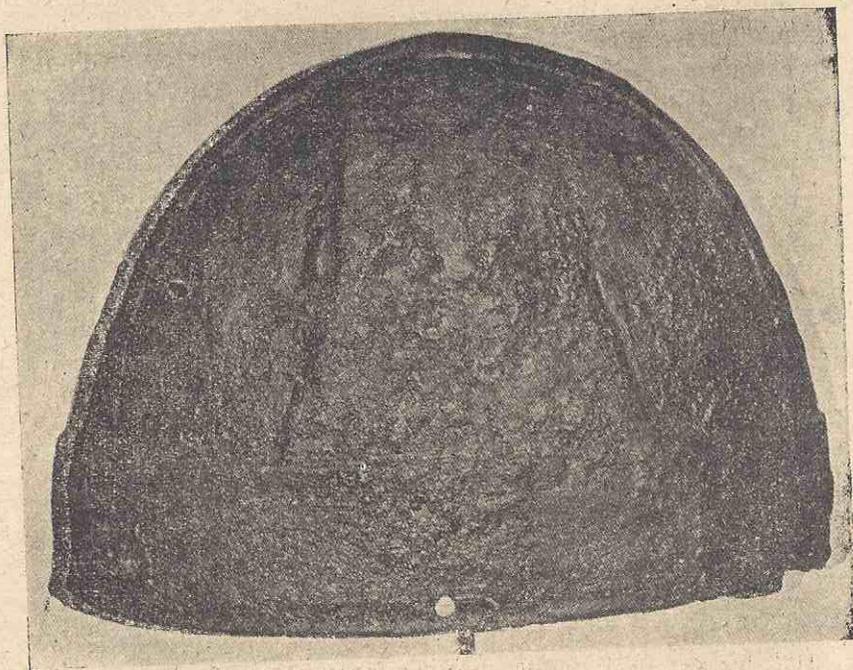


FIG. 1. — CASQUE TROUVÉ A TRIVIÈRES (BELGIQUE)

sépultures frankes, c'est que les Franks n'usaient guère de ces armes défensives, et, à l'appui de cette opinion, on peut citer un passage d'Agathias où ledit historien décrit en ces termes l'aspect d'une armée franke qui, sous les ordres de Butilin, ravagea l'Italie et fut vaincue par Narsès sur les bords du Volturne en 553 (1) :

« L'armement de cette nation est fort simple. Il est tel

(1) Martroye, *L'Occident à l'époque byzantine*, p. 578.

qu'il n'exige point d'artisans spéciaux de divers genres. Ceux qui s'en servent peuvent aisément faire eux-mêmes les réparations nécessaires. Ils paraissent ne connaître ni cuirasses ni enémides. *La plupart d'entre eux ont la tête découverte. Il en est pourtant, en petit nombre, qui combattent coiffés de casques.* Ils ont la poitrine et le dos nus jusqu'aux reins, d'où des braies, de toile pour les uns, de cuir pour d'autres, les enveloppent jusqu'au bas des jambes. Excepté un très petit nombre, ils ne se servent pas de chevaux, car combattre à pied est pour eux une tradition nationale dans laquelle ils ont été élevés et exercés avec soin. Ils portent une épée le long de la cuisse et un bouclier au côté gauche. Ils n'emploient ni arcs, ni frondes, ni aucune espèce de traits propres à être lancés de loin, mais des haches à double tranchant et des angons... (1) *suit la description de l'angon* ».

Il est vrai qu'Augustin Thierry, qui cite ce passage dans sa VI^e lettre sur l'*Histoire de France*, fait la réserve suivante :

« Il se peut que, dans ce tableau, l'extrême pauvreté d'habits et d'ornements soit moins applicable aux Franks eux-mêmes qu'à leurs auxiliaires des tribus germaniques d'outre-Rhin. Au reste, on doit se figurer non seulement les rois, mais les chefs de tout grade, vêtus et armés avec plus de luxe et d'élégance... » (2).

On peut répondre que ceux qu'Agathias représente comme étant munis de casques ou pourvus de chevaux étaient sans doute des chefs, car il ne spécifie pas qu'ils fussent réunis en corps, et, qu'en outre, il ne fait pas mention d'une troupe mieux habillée, équipée et armée que les autres soldats. D'où l'on est en droit de conclure qu'il n'existait que peu ou point de différence entre les Franks et les auxiliaires d'outre-Rhin qui figuraient dans cette armée, auxiliaires composés en partie de bandes d'Alamans.

Procopé, lui, parlant de l'armée de Théodebert, ne la présente pas comme pauvrement équipée, ce dont il n'aurait

(1) Agathias, II, 5, dans le *Corpus scriptorum historię byzantine*, éd. de Bonn, p. 73-74.

(2) P. 85, note 2.

pas manqué de faire mention s'il l'eût constaté. Il se borne à cette courte description :

« Des cavaliers, en petit nombre, escortaient le roi. Seuls, ils étaient armés de lances. Tous les autres étaient fantasmes et n'avaient ni arcs ni lances ; chacun d'eux portait une épée, un bouclier et une hache dont le fer très fort était à double tranchant extrêmement aigu » (1).

Quelle conclusion tirer de ce texte succinct ? Assurément, il est possible de soutenir que si Procope ne note pas que les soldats de Théodebert fussent coiffés de casques, c'est par omission ; mais, vu qu'il constate qu'ils portaient des boucliers et qu'il n'est pas dit un mot d'autres armes défensives, n'est-il pas non moins légitime d'admettre qu'ils n'avaient comme armes de ce genre que des boucliers ?

D'autre part, Sidoine Apollinaire, dans une de ses lettres, décrit le costume et l'armement d'un jeune prince barbare, nommé Sigismer, et de son escorte (2). Or, cette description semble confirmer l'assertion d'Agathias touchant la coutume qu'avaient les barbares et particulièrement les Franks de conserver la tête découverte, même dans le combat. Il dépeint avec détail l'aspect du chef et des guerriers au défilé desquels il a assisté ; ils sont vêtus de longues tuniques de couleurs variées, serrées au corps, laissant les jarrets à découvert (3) et munies de manches courtes ne couvrant que le haut des bras. Ils portent des souliers ne chaussant le pied que jusqu'au talon et ont les jambes nues jusqu'au-dessus des genoux (4). Ils ont une épée suspendue à un baudrier passé sur l'épaule, avec des pelleteries ornées de têtes de clous (5). Un manteau de couleur complète leur ajustement (6). Ils sont armés de lances à crochets et de haches de jet qu'ils tiennent de la main droite et sont protégés par un bouclier fixé au bras gauche ; les parties courbes de ce

(1) Procope, *De bello gothico*, II, 25 ; *Corp. script. hist. byzant.*, p. 247-248.

(2) Sidoine Apollinaire, *Epist.*, t. IV, p. 20 (Migne, *Patrol. lat.*, t. LVIII, p. 524-528).

(3) *Præter hoc, vestis alta, stricta, versicolor, viæ appropinquans poplitibus exsertis (Ibid.)*.

(4) *... quorum pedes primi perone retoso talos adusque vinciebantur, genua, crura, suræque sine tegmine (Ibid.)*.

(5) *Penduli ex humero gladii balleis supercurrentibus strinxerant clausa bullatis latera rhenonibus (Ibid.)*.

(6) *Viviantia saga limbis marginata puniceis (Ibid.)*.

bouclier ont un reflet semblable à celui de la neige ; l'*umbo* est de couleur fauve (1).

De casques, il n'est pas une seule fois question. Or, le casque est la pièce la plus apparente d'un équipement de guerre. Partant, Sidoine Apollinaire, qui ne néglige même pas de parler des souliers ou, plutôt, des sandales de ces soldats, n'eût certes pas manqué de faire mention des casques si les compagnons d'armes de Sigismer en eussent été coiffés. On ne peut objecter qu'ils avaient la tête nue parce qu'ils étaient en tenue de parade, car Sidoine Apollinaire spécifie qu'ils étaient sous les armes et que cela constituait leur parure (2). Et il ajoute en terminant : « Tout dans cette pompe nuptiale paraissait convenir autant à une cérémonie en l'honneur de Mars qu'à une fête consacrée à Vénus » (3).

D'après Augustin Thierry, « on ne peut dire si le jeune prince, dont le costume et l'équipage sont décrits dans la XX^e lettre de Sidoine Apollinaire, était Frank, Goth ou Burgonde » (4).

Mais de l'indication que les guerriers de la suite de Sigismer étaient armés de lances à crochets et de haches de jet, apparemment des angons et des francisques, n'est-il pas permis d'inférer légitimement qu'ils étaient de nationalité franke ? Et, en tous cas, si le port du casque était inusité, — ou très rare, — chez les Goths et les Burgondes, il devait en être de même parmi les Franks.

Nous jugeons utile, à propos de la récente découverte sur laquelle nous venons d'appeler votre attention, de donner une énumération des casques provenant des barbares, mis au jour, sur divers points de l'Europe, antérieurement à celui de Trivières. Les éléments de cette liste nous sont fournis par la magnifique publication de M. Gröbbels, conservateur du Musée du prince de Hohenzollern-Sigmaringen, publica-

(1) *... muniebantur lanceis uncatis, securibusque missilibus dextra referre ; clypeis laevam partem adumbrantibus, quorum lux in orbitibus nivea, fulva in umbrantibus (Ibid.)*.

(2) *Ex quo comebantur ornatu (Ibid.)*.

(3) *Cuncta prorsus hujusmodi, ut in actione thalammorum non appareret minor Martis pompa quam Veneris (Ibid.)*.

(4) *Lettres sur l'Histoire de France*, t. VI, p. 85, note 2.

tion éditée à l'occasion de la trouvaille d'un casque dans une nécropole barbare (alamanique sans doute), près de Sigmaringen (1).

Les casques de l'époque barbare consistent en plusieurs plaques métalliques réunies les unes aux autres et formant

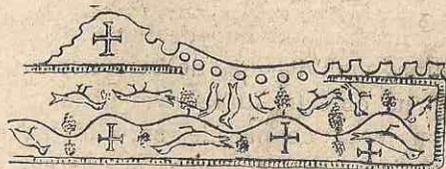


FIG. 2. — BANDEAU DU CASQUE DE VÉZERONCE

corps. Au sommet de la calotte, les montants assemblés constituent une rosace de laquelle émerge un cimier ou une saillie métallique pouvant être surmontée d'un panache. A la base, les montants devenus plus larges sont encerclés par un bandeau parfois richement orné au repoussé (fig. 2 à 5).



FIG. 3. — BANDEAU DU CASQUE DE GAMMERTINGEN

Il semble que, de même que les casques de Vézeronce, de Gammertingen, de Gültlingen, de Baldenheim, tous les spécimens connus de casques des temps barbares aient été munis de jugulaires.

Celles du casque de Vézeronce sont garnies sur les bords de points d'attache très rapprochés, lesquels n'ont pu servir qu'à fixer une matelassure ou un morceau de cuir, afin que le frottement du métal n'incommodât pas celui qui était armé de ce casque et que les choes portés sur les jugulaires fussent amortis dans une certaine mesure et moins dangereux.

Pour plusieurs de ces coiffures de guerre, le bandeau placé à la base de la calotte est aussi percé de points d'atta-

(1) J.-W. Gröbbels, *Der Reihengraberfund von Gammertingen*, München, 1905.

che. Lorsque M. Quicherat fit à notre Compagnie, en 1878, une communication sur le casque de Vézeronce, il émit l'idée que les points d'attache dont je viens de parler avaient



FIG. 4. — BANDEAU DU CASQUE DE GÜTLINGEN

servi à coudre le bord de la doublure d'étoffe placée dans le casque. J'incline plutôt à penser que, s'il y avait une doublure, c'était une bande de cuir disposée en dedans du bandeau, car le contact de celui-ci aurait pu blesser au front, à la racine du nez et dans la région des oreilles. Ou encore, ces points d'attache permettaient de suspendre aux casques un couvre-nuque composé de petits anneaux ou mailles de



FIG. 5. — BANDEAU DU CASQUE DE VID

fer, et ce dispositif pouvait coexister avec le précédent ; le tissu métallique défensif était connu à l'époque barbare ; à Gammertingen, avec le casque, on a exhumé une cotte de mailles.

Enumération des casques barbares mis au jour avant la découverte du casque de Trivières (Hainaut) :

I.

Casque trouvé à Würzburg (Bavière), à une date qui n'est pas connue, acheté par M. Bazilewsky à la vente de la duchesse de Berry. Actuellement au Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg (1).

(1) Ce casque a d'abord été considéré comme une heaume du xvii^e siècle, mais son origine barbare (alamanique) ne tarda pas à être reconnue. Voir à ce sujet : Lindenschmit, *Alterthümer*, III, 5 ; VI, 1 ; E. von Lenz : *Mittheilungen aus der Renaissance, Abtheilung der kaiserlichen Ermitage zu Saint-Petersburg*, dans *Zeitschrift für histor. Waffenkunde*, II, 4, 103 ; L. Lindenschmit, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, p. 258, fig. 19, Braunschweig, 1880.

II.

Casque de Vézeronce (1) (frank ou burgonde) découvert en 1871. Actuellement à la Bibliothèque de Grenoble (fig. 6).

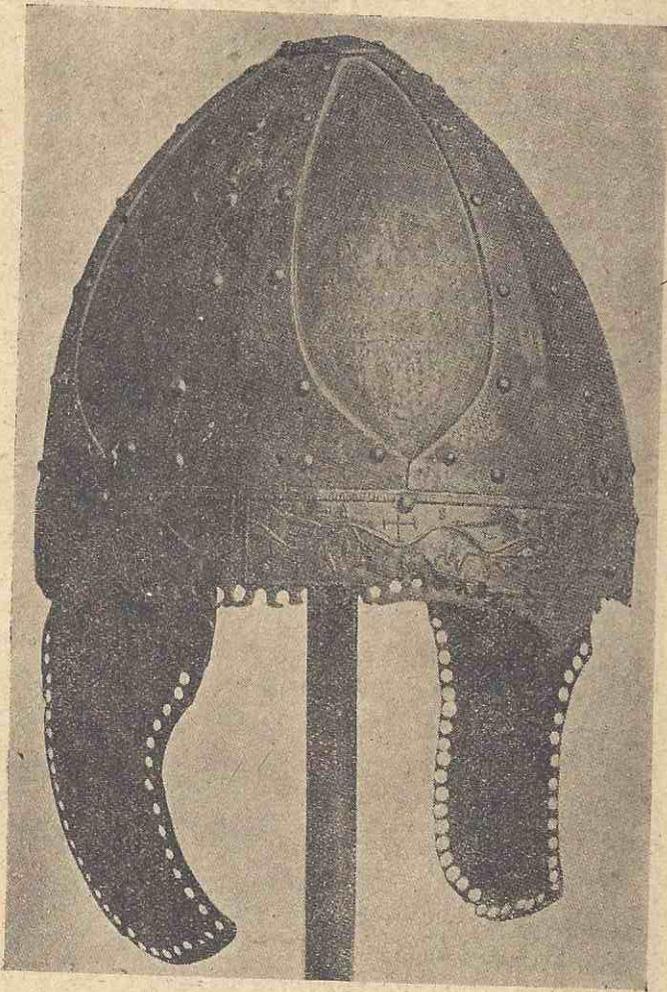


FIG. 6. — CASQUE TROUVÉ A VEZERONEL (ISÈRE)

Notre confrère M. Roman a été un des premiers à faire connaître ce casque. Ensuite M. Quicherat en a présenté une

(1) Bataille de Vézeronce, année 524.

photographie à notre Compagnie à la séance du 17 avril 1878 (1). Il signala alors cette pièce comme unique en son genre et fit ressortir à quel point sa forme la faisait ressembler à un heaume de chevalier du XI^e siècle.

III.

Casque (goth) trouvé en 1896 dans une propriété de l'orphelinat de Giulianova, sur la commune de Montepagano, près d'Ancone. Conservé au Musée de Berlin (2).

IV.

Casque mis au jour en 1901 à Gültlingen (Wurtemberg). Conservé au Musée de Stuttgart (3).

V-VI.

Deux casques exhumés en 1901 et 1902 près de Vid (Dalmatie). Conservés au Musée de Vienne (4).

VII.

Casque découvert en 1902 à Baldenheim (Alsace). Conservé au Musée de Strasbourg (5).

VIII.

Casque (alaman ?) trouvé en 1902 à Gammertingen, près Sigmaringen. Conservé au Musée de S. A. le prince de Hohenzollern (6).

(1) Bull. de la Soc. des Antiq. de France, 1878, p. 126. Voir également : Inventaire général des richesses de la France, t. VI, p. 179 ; J. Guillemaud, Le tombeau du roi Clodomir à Vézeronce (Isère), dans la Revue archéol., n. s., t. XXXIII (1872), p. 105 ; Barrière-Flavy, Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e au VIII^e siècle, t. I, p. 330 ; Boulanger, Le mobilier funéraire gallo-romain et frank en Picardie et en Artois, p. 195.

(2) Notizie degli scavi, 1897, pp. 413-414, fig. 2 ; Ubisch und Wulff, Ein langobardischer Helm in königlichen Zeughaus zu Berlin, dans Jahrbuch des k. preussischen Kunstsammlungen, t. XXIV, p. 208.

(3) G. Sixt : Fundberichte aus Schwaben, IX, S. 38 ; Lindenschmit : Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit, V, 2, pl. II et XII, p. 45 ; J.-W. Gräbbers, Der Reichengraberfund von Gammertingen, p. 19.

(4) C. List : Die Sprangenhelme von Vid, dans Jahrbuch der k. k. zentral-Kommission für Kunst- und historische Denkmale, I (1903), p. 251-272. — Le Dr List attribue les casques de Vid au VI^e siècle environ.

(5) Henning, Mittheilungen der Gesellschaft für die Erhaltung der geschichtlichen Denkmale in Elsass, XXI, 1906, p. 267 ; Le même : Der Helm von Baldenheim und die verwandter Helme des frühen Mittelalters ; J.-W. Gräbbers, Der Reichengraberfund von Gammertingen, p. 26.

(6) J.-W. Gräbbers, Ibid., p. 19.

IX.

Casque découvert en 1903 à Chalon-sur-Saône (France).
Conservé à l'Arsenal de Berlin (1).

Y compris le casque de Trivières, on possède donc actuellement dix coiffures de guerre seulement de l'époque barbare. La découverte de neuf de ces casques est relativement récente, car on ignore à quelle date fut trouvé celui de Würzbourg qui, on le sait, figura à la vente de la duchesse de Berry. Pour les autres, les dates auxquelles ils furent mis au jour s'échelonnent de 1871 à 1908 :

- 1871, casque de Vézeronce (France) ;
- 1896, casque de Giulianova (Italie) ;
- 1901, casque de Gültlingen (Allemagne) ;
- 1901, premier casque de Vid (Autriche) ;
- 1902, casque de Gammertingen (Allemagne) ;
- 1902, casque de Baldenheim (Alsace) ;
- 1902, second casque de Vid (Autriche) ;
- 1903, casque de Chalon-sur-Saône (France) ;
- 1908, casque de Trivières (Belgique).

Des deux casques provenant du sol de la France, nous n'avons conservé que celui de Vézeronce, l'autre, celui de Chalon-sur-Saône, est en Allemagne. L'Allemagne possède aussi celui de Giulianova, de sorte que l'Italie ne détient aucun casque barbare. Il en existe un en Russie (Musée de l'Ermitage), lequel a été trouvé en Allemagne, à Würzbourg. Sur les dix casques barbares connus, il y en a donc quatre en Allemagne. L'Alsace, l'Autriche, la Belgique ne se sont pas démunies de leurs trouvailles en ce genre si rare.

Les fouilles si productives opérées dans les nécropoles barbares n'ayant pas, jusqu'en ces derniers temps, amené des découvertes répétées de casques, il était en somme raisonnable d'admettre que les quelques spécimens de ces coiffures exhumés fortuitement n'avaient pas appartenu aux peuplades barbares qui s'étaient partagé l'empire romain. Tout au moins, et cela à une date assez rapprochée, on se montrait en général très sceptique au sujet du port du cas-

(1) J.-W. Græbbels, *Ibid.*, p. 28.

que au cours de l'ère barbare et l'on discutait l'origine et l'époque de ceux qui étaient présentés par certains archéologues comme contemporains des invasions.

Maintenant, en présence des trouvailles qui se sont succédées en quelque sorte coup sur coup, il en est autrement, la situation a changé.

Certes l'appoint à l'archéologie des temps barbares, résultant de la découverte des coiffures de guerre que l'on sait, est encore trop récent pour qu'il ait été possible d'en tirer, au point de vue des études comparatives, tout ce que l'on est en droit d'en attendre.

Aujourd'hui, cependant, il est légitime d'admettre que les casques découverts antérieurement et dont on contestait l'attribution aux barbares sont bien du temps des invasions. L'extrême analogie qui existe entre tous les casques barbares connus est absolument indéniable. La présence de plusieurs d'entre eux dans des tombes méthodiquement fouillées et caractérisées par des mobiliers funéraires nettement définis permet de classer les autres et de les faire remonter à la même période archéologique.

En outre, il est une autre constatation qui ne paraît guère discutable et contre laquelle on ne saurait invoquer aucun argument sérieux. C'est la suivante : si l'on rapproche la faible quantité de ces coiffures militaires du grand nombre des sépultures barbares, — elles se comptent par milliers, — qui ont été explorées scientifiquement, on est en droit de conclure de cette excessive rareté que l'emploi de ces armes défensives était très exceptionnel et qu'elles n'étaient portées que par des chefs d'un rang important.

Je viens, peu antérieurement, de noter ce fait incontestable que les casques barbares présentent une grande similitude. Cependant, malgré leur analogie, leur air de famille, ils ont très vraisemblablement appartenu à des chefs de peuplades diverses, de tribus n'ayant point la même nationalité.

Ainsi le casque de Trivières (Belgique), le dernier qui ait été mis au jour, était, le doute n'est point permis, celui d'un guerrier de race franke. Celui de Vézeronce a dû appartenir à un Frank ou, plutôt, à un Burgonde. Cette dernière

attribution est plus probable en raison des emblèmes chrétiens dont il est orné. Selon quelques archéologues, il serait une épave de la bataille livrée en 524 entre les Franks et les Burgondes. Le casque de Giulianova, près d'Ancône, était probablement celui d'un Goth (1). Les deux spécimens trouvés à Vid, en Dalmatie, doivent aussi avoir appartenu à des Goths. Celui de Chalon-sur-Saône a vraisemblablement servi à un Burgonde, et les casques provenant de Würzbourg (Bavière) et de Gammertingen, près Sigmaringen, auraient coiffé des chefs alamans.

Donc, du seul fait d'une étude comparative très sommaire, deux points semblent acquis : d'abord que, vu leur rareté, ces casques n'ont pu être utilisés que par des chefs, et non des moindres ; ensuite que ces chefs étaient des nationalités ci-après : gothique, franke, burgonde, alamane.

Nous avons spécifié aussi qu'il existait une grande similitude entre les casques dont nous nous occupons. La ressemblance ne s'applique pas seulement à la forme, elle se manifeste aussi dans le décor. Une fois de plus, en conséquence, nous rencontrons une preuve de conformité et d'unité dans les objets d'armement et de parure des différentes tribus barbares.

De l'analogie de ces casques, en ce qui concerne la forme et la technique, à conclure à une communauté d'origine, il n'y a qu'un pas.

Mais, ici, nous nous trouvons en présence d'un problème archéologique qui n'a pas encore été franché.

En tant que contribution, d'appoint à la solution de cette intéressante question, je ferai ces quelques observations :

Et d'abord, la décoration au pointillé et au repoussé est composée d'éléments empruntés aux mêmes archétypes ; elle montre, chez les artisans de qui elle émane, une commune méthode de travail, l'emploi de procédés industriels identiques et le même goût en matière ornementale. Ils sont de la même école, pourrait-on dire.

Parmi les motifs décoratifs exécutés au repoussé, on

(1) Pourtant des archéologues allemands estiment qu'il a pu appartenir à un Longobard : cf. Ubisch et Wulff, *op. cit.* D'autre part, certains archéologues italiens le considèrent comme provenant des pirates sarrasins qui infestaient l'Adriatique durant le haut moyen âge.

remarque des oiseaux, sans doute des colombes ; des ceps de vigne garnis de grappes de raisin, des croix ; cela sur les casques de Vézeronce, de Gammertingen, de Vid et de Giulianova. Pareille chose ne trahit-elle pas un contact des barbares avec des populations autres que celles de leur milieu primitif, ne décèle-t-elle pas une influence impossible à contester de l'art chrétien des premiers temps ?

D'autre part, certaines parties des calottes de casque ornées comme celles de Giulianova et de Gammertingen présentent des figurations évoquant un souvenir vague, défiguré et atténué, mais qui n'en existe pas moins, d'une époque très antérieure. Ces figurations consistent en cervidés menacés par des oiseaux de proie à l'énorme bec en crochet.

Il s'agit de ces mêmes oiseaux rapaces, dont la présence est si fréquente sur les fibules barbares.

Que si l'on compare ces oiseaux au fort bec recourbé avec les volatiles, — paraissant être des colombes, — qui existent sur les bandeaux formant la base des casques, on remarque un contraste saillant entre les deux motifs de décoration. Ce contraste n'a du reste rien de choquant, il ne nuit pas à l'effet d'ensemble des casques. Sur la bombe, c'est une scène d'un cachet sauvage : des oiseaux de proie se préparent à attaquer des cervidés ; plus bas, sur le bandeau, la note est toute différente et empreinte d'une allure gracieuse ; des colombes s'appêtent à becqueter les grappes de ceps de vigne disposés en volutes parmi lesquels elles errent.

Dans le premier cas, on discerne nettement le reflet d'un art de style oriental, l'art scythique, j'ose le dire. Et cet art, il semble bien que ceux qui continuaient à en tirer parti n'en avaient plus la compréhension et ne le perpétuaient que par routine.

Dans le second cas, on est en présence de motifs d'ornementation d'un caractère franchement occidental, celui de l'art primitif des chrétiens.

C'est cette dernière particularité qui permet de dater, du reste approximativement, l'époque à laquelle ces casques furent en usage et, peut-être aussi, de déterminer le rayon de leur fabrication.

Marquis J. DE BAYE.

BIBLIOGRAPHIE

PRO NERVIA. — *Revue historique et archéologique du pays des Nerviens.*
— Tome III, 3^e livraison. Avesnes. Edition de « l'Observateur »,
1927.

Cet organe du syndicat d'initiative de la région de Bavay (Nord), contient : 1° Un article de M. Paul Darche qui étudie un graffite trouvé dans une sablière située à proximité de la gare aux marchandises de Bavay. M. Darche rapproche ce graffite d'autres qui ont été recueillis à La Gouffresenque et cherche à en expliquer le sens ; 2° Une note, lue à l'Institut, par M. Hénault, qui retrace l'état des recherches archéologiques, à Bavay, dans le passé comme dans le présent. Bavay, situé sur le plateau qui sépare les bassins de la Sambre et de l'Escaut, a le mérite d'être un lieu où des civilisations successives et très anciennes (époque chelléenne, néolithique, âge de bronze, Nerviens, gallo-romain) ont laissé dans le sol, des traces de leur existence.

Les fouilles tant anciennes (de la Renaissance au XIX^e siècle) que récentes (entreprises en 1910), ont donné des résultats d'une grande importance archéologique et extrêmement encourageants ; 3° L'indication des fouilles et découvertes faites à Bavay en 1925 (les objets recueillis sont de l'époque gallo-romaine).

Viennent ensuite la reproduction de marques de potiers trouvées à Bavay.

A cet opuscule est joint un plan archéologique de Bavay avec légende.

BARON J. DE BAYE. — *Une sépulture de femme, à l'époque gauloise, dans la Marne.* — *Revue archéologique*, 1885. Paris, E. Leroux, éditeur.

L'auteur rend compte de la découverte d'une tombe de femme, faite en 1883, sur le territoire de Bussy-le-Château (Marne) et dont le mobilier funéraire était particulièrement riche. Il décrit les fibules au nombre de cinq ; les six bracelets, dont deux en verre. L'arc de l'une de ces fibules « est formé d'une étroite bande de bronze laminé ; la partie terminale est en forme de tête de clou ». Ces objets sont de l'époque marnienne (2^e âge de fer).

M. le Marquis de Baye a fait don à la bibliothèque de la S.A.C. d'un opuscule (8 pages) de A. A. Mendès Corrêa : « Instrumentos paleo-líticos dos Arredores de Lisboa », paru en 1916 et où se trouvent décrits, avec gravures à l'appui, des outils de l'époque paléolithique.

J. DUPUIS.

TABLE DES MATIÈRES

Articles Divers

Céramique de la Vallée de l'Allier dans les Belges	13
Fragments de verres peints gallo-romains	15
Le Carquois en Champagne à la fin du premier âge du fer	17
Au sujet de motifs décoratifs empruntés au règne animal dans l'Industrie gauloise	31
Le Bacchus Enfant de Reims et celui de Vertault	45
L'atelier céramique gallo-romain et le « puisard » du Pont des Quatre-Enfants au bois de Cheppy (Avocourt-Meuse)	47
Cimetières de Reims :	
I. Cimetières gaulois	65
II. Cimetières gallo-romains	65
III. Cimetières mérovingiens	68
Extrémité de timon en bronze d'un char romain trouvé à Montlhéry (Seine-et-Oise)	72
Le second âge du fer en Russie	75
Céramique gallo-romaine d'Argonne — Les Ateliers de la Vallée de la Biesme	76
Le Mars de Saint-Brice. Suite et fin	107
Ornementation fantaisiste sur figulines gallo-romaines	110
Les casques de l'époque barbare et leur répartition géographique en Europe	113

Découvertes Régionales

Trouaille de monnaies gallo-romaines	25
Foyers gaulois	25
Découverte néolithique à Poilly (Marne)	28
Fouilles d'habitations néolithiques aux Sources du Petit-Morain	30
Exploration de Sépultures gauloises marniennes, 1927	43
Les découvertes à la Briqueterie de Château-Porcien — Trépiéd à têtes de canard	70
Découverte d'une sépulture gauloise à Lavannes (Marne), lieu-dit « Le Mont-Joly »	73
Découvertes archéologiques à Lavannes et Berru (Marne)	108
Les Bijoux de Saint-Martin-sur-le-Pré (Marne)	112

Société Archéologique Champenoise

Procès-verbal de la Séance du 20 Février 1927	1
Liste des Membres	5
Nécrologie — Au Docteur J.-B. Langlet	33
Procès-verbal de la Séance du 15 Mai 1927	36
Communications de la Société — Nominations	69
Procès-verbal de la Séance du 9 Octobre 1927	97
Procès-verbal de la Séance du 18 Décembre 1927	101
Nécrologie — M. Albert Baudon	106

Bibliographie

La Revue des Musées	32
Pro Nervia. Revue historique et archéologique. Tome III. 3 ^e livraison	126
Une sépulture de Femme à l'époque gauloise dans la Marne	126